



Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.
 Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 de la CCH.
 Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.
 La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.
 Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis ceux décrits dans la notice descriptive).



Bâtiment B
 Appartement 3 pièces - RDC **B0-2**

Pièce de vie	26.95 m ²
Chambre 1	12.84 m ²
Chambre 2	11.13 m ²
SDB	7.14 m ²
WC	1.74 m ²
Dgt	3.06 m ²
SURFACE HABITABLE	62.85 m²
Cellier	2.38 m ²
Loggia	20.02 m ²
Jardin	84.35 m ²

La surface des pièces comprend la surface des placards

Légende

F	Foyère		
FF	Foyer-feu		
LV	Emplacement lave-vaisselle		- Soiffe et four-placard
LI	Emplacement lave-linge		
RE	Emplacement réfrigérateur		- Retour de porte
C	Emplacement cuisine		
PL	Placard		
CA	Chaudière gaz		
TE	Tableau électrique		
GDG	Garde-corps		
D	Départ		

PROVISOIRE

29/01/2021